E PRESS
(NEW-YORK)
POUR 1891.

n, Dimanche, Hebdomadaire,
t. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

que Organe Republicain de Metropole.
RNAL POUR LES MASSES.

É LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

on de plus de 100,000
PAR JOUR.

Y. PRESS n'est l'organe d'aucune
e tire aucune ficelle et n'a aucune
à assouvir.

emarquable Succès Journalistique de New-York.

EST UN JOURNAL NATIONAL.

velles banales, les sensations vul-
blague n'ont pas d'asile dans le

s a la plus brillante page éditori
y est vivide.
AY PRESS est un magnifique jour-
t pages touchant à tous les sujets
quelque intérêt.
s hebdomadaire contient toutes
s les plus importantes parues dans
litions quotidiennes et du diman-

ix qui ne peuvent recevoir l'éditi
DIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE
e admirablement.

e Journal Annonce
n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS
ortée de tous. Le meilleur et cher des journaux publiés en Amérique.

et Dimanche, un an - $5.00
" 6 mois - 2.50
" 1 mois - .45
seulement, un an - - 3.00
" 4 mois - - 1.00
u Dimanche, un an - - 2.00
adaire, un an - - - - 1.00

ez la circulaire du PRESS.
s specimens gratis. Agents de
artout. Commissions généreuses
ez,
THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row
New-York"

. LAROSE
ble. Auditeur, Syndic
D'ASSURANCE
(FEU, VIE ET ACCIDENT,)
Rue Rideau
HONE 189.
ollections faites promptement

LEVEQUE,
ENCANTEUR.
'Enean : Marche By.
res et Bijouteries
res et de toutes qualités. Seront
25 pour cent au dessous des prix
Chaque Article est garantie tel
nté, sinon l'argent vous sera remis
OREZ, No. 30 rue Rideau, (près
s Sapeurs.) Réparations de Mon-
orloges garanties et à des prix

CHEMIN DE FER
ERCOLONIAL
irecte entre l'Ouest et tous les
s bas du St. Laurent, de la Baie
eurs, province de Québec ; ainsi
Nouveau Brunswick, la Nouvelle
'Ile du Prince Edouard, le Cap
les Iles de la Madeleine, Terre-
St. Pierre.
ns express quittent Montréal et
ous les jours (dimanches excepté)
nt à destination de tous ces points
gement de chars, en 27 heures et
.
s des trains express directs sur le
l'Intercolonal sont brillamment
r l'électricité et sont chauffés par
de la locomotive même, ce qui
sidérablement au confort et à la
s voyageurs.
s trains directs sont attachés des
ctoirs et dortoirs, nouveaux et
même que les chars salons pour
s de mer les plus en vogue, ainsi
roits de pêche les plus recherchés
sur la route de l'Intercolonial qui
on des expéditeurs est appelée
andes facilités offertes pour le
e la farine et en général de toutes
ndises à destination des Provinces
Terreneuve, aussi pour l'expor-
rains et des produits expédiés aux
l'Europe.
ets et informations concernant le
assage s'adresser à
, agent des billets,
ne Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q.
ue St. Jacques, en face du
St. Lawrence Hall, Montréal.
NGER, Surintendant Général,
du Chemin de Fer,
N.B., 18 Juin, 1891.

C'EST GRATIS
Pour l'examen. Coupez cette annonce, envoyez-la à notre adresse et nous vous enverrons la montre par express, "C. O. D.", franc de port ; nous payons les frais de transport. Vous pouvez l'examiner ; si vous ne la trouvez pas telle que décrite ici, laissez-la entre les mains de l'agent ; si au contraire, vous en êtes parfaitement satisfait, vous n'avez qu'à la payer notre Prix Spécial, $5.00 et à garder la montre. Une montre comme celle-ci n'a jamais été annoncée sur les journaux auparavant. C'est un MARCHE D'OR qui mérite toute votre attention. Cette montre est fabriquée d'une composition métallique recouverte de deux lames d'or de 18 carats, garantie en tout. La boîtier, le cuvercle, etc., sont gravés à la main, très bien faits et garantis. PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS. Le mouvement mince Demorge le "Waltham," richement monté sur rubis, vitesse de 18,000 battements à l'heure, pignon et échappement brevetés et garantis. Une garantie est délivrée avec le mouvement pour 25 ans. Le boîtier est 8 carats. Adresser : THE DEMORGE WATCH CO., 218 Rue Yonge, Toronto, Can.

GRANDE ! GRANDE ! ! GRANDE !

Mise en Vente
—DE—
MARCHANDISES D'ETE,

Certaines Lignes de Marchandises a Extremement Bas Prix.

ETOFFES A ROBES ETOFFES A ROBES
ETOFFES A ROBES ETOFFES A ROBES
ETOFFES A ROBES ETOFFES A ROBES
ETOFFES A ROBES ETOFFES A ROBES

DENTELLE DENTELLE DENTELLE
DENTELLE DENTELLE DENTELLE
DENTELLE DENTELLE DENTELLE
DENTELLE DENTELLE DENTELLE

INDIENNES INDIENNES INDIENNES
INDIENNES INDIENNES INDIENNES
INDIENNES INDIENNES INDIENNES
INDIENNES INDIENNES INDIENNES

COTONS COTONS COTONS COTONS
COTONS COTONS COTONS COTONS
COTONS COTONS COTONS COTONS
COTONS COTONS COTONS COTONS

SOIES SOIES SOIES SOIES SOIES
SOIES SOIES SOIES SOIES SOIES
SOIES SOIES SOIES SOIES SOIES
SOIES SOIES SOIES SOIES SOIES

MARCHANDISES BLANCHES
MARCHANDISES BLANCHES
MARCHANDISES BLANCHES
MARCHANDISES BLANCHES

NET ET GOSSEMER POUR VOILES
NET ET GOSSEMER POUR VOILES
NET ET GOSSEMER POUR VOILES
NET ET GOSSEMER POUR VOILES

MATINES MATINES MATINES
MATINES MATINES MATINES
MATINES MATINES MATINES
MATINES MATINES MATINES

CHEMISES CHEMISES CHEMISES
CHEMISES CHEMISES CHEMISES
CHEMISES CHEMISES CHEMISES
CHEMISES CHEMISES CHEMISES

FRANGES ET RUBANS
FRANGES ET RUBANS
FRANGES ET RUBANS
FRANGES ET RUBANS

Pigeon, Pigeon & Cie
49 et 51 RUE RIDEAU.
ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES
Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.
Fabricant de Peintures.
OTTAWA.

Le Premier Arrive
—LE—
MIEUX SERVI.

Mesdames, lisez ceci et remarquez les nouvelles marchandises de saison qui vont être sacrifiées ; alors venez, voyez et jugez vous mêmes.

Les diminutions suivantes seront accordées sur tous les achats de

$2.00 et au-dessous, 20 pour cent meilleur Marché.
$2.00 et au-dessus de $7.00, 25 pour cent meilleur Marché.
$7.00 et au-dessous de $15.00, 33⅓ pour cent meilleur marché.

Le Stock comprend du Linge de Dessous pour Dames et Enfants, des Jupons, des riches Robes d'intérieur, des Blouses, des Corsets, des Bas, des Gants, des Mouchoirs, des Ombrelles, des Robes d'Enfants, des Blouses et des Robes, des Robes et des Manteaux d'Enfants, des Pianofores et des Tabliers.

En un not, tout ce que nous avons en magasin est offert à des prix et à des conditions exceptionnelles de BON MARCHE chez

WOODCOCK
Nouveau Magasin "BIEN CONNU" de Lingerie.
312, 314 Rue Wellington.

Le "HUB"
VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.
VINS ET CIGARES CHOISIS.
TOUJOURS EN MAIN.
WM. CODD, Proprietaire.
548 RUE SUSSEX, OTTAWA

25 CTS PISO'S CURE FOR La Meilleur Cure de la tousse En vente dans toutes les pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS

TELEGRAPHIE

DEMISSION RETIREE

SAINT PETERSBOURG, 10 juillet.—D'une source absolument sûre, nous venons d'apprendre que le général Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg qui avait l'intention de quitter son poste, vient sur les instances de l'empereur Alexandre, de retirer le projet de démission qu'il comptait adresser à son gouvernement.

Dans les cercles diplomatiques de Saint-Pétersbourg on nous assure que le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris quittera son poste au mois d'Octobre prochain et y sera remplacé à cette époque par le général comte de Wedel.

LES FINANCES DU VATICAN

ROME, 10 juillet.—On vient d'apprendre, de source certaine, de nouveaux faits importants concernant la crise financière au Vatican. On sait déjà que le pape a renvoyé Mgr Folchi et toutes les personnes employées à l'administration du denier de St Pierre dont la mauvais gérance est cause de la crise actuelle. Léon XIII les a remplacés par un comité administratif auquel il a donné plein pouvoir.

Mais, jusqu'à présent, personne ne savait les motif exacts de ce changement ; personne n'avait encore pu en pénétrer le secret. Le bruit courait que Mgr Folchi avait été congédié à cause des pertes éprouvées par le fonds dit du denier de Saint Pierre et vu les placements hasardeux ou les prêts risqués fait par cet administrateur, mais rien de plus.

Aujourd'hui on apprend que, l'hiver dernier, Mgr Folchi a pris une importante décision dans le but de sauver la banque de Rome, dont le Vatican avait dix mille actions sur douze mille, qui représentaient le montant du capital de cette banque. Il résolut donc l'établir d'abord à Paris, puis à Londres, à Berlin et à New-York un syndicat de banques catholiques dans le but d'absorber toutes les sociétés financières de Rome, connues pour être dans une position très embarrassée et de les remettre ainsi sur pied, tout en faisant hausser le prix des valeurs complètement dépréciées. Il voulait avant tout sauver la Banque de Rome. La chute de Folchi a mis en danger les finances du pape.

Dans tous les cas, le pape Léon XIII n'a jamais eu connaissance de ces spéculations hasardeuses; de plus, il désapprouve et il a toujours désapprouvé l'établissement des banques catholiques.

AMERIQUE

L'ANGLETERRE A CHICAGO

(dépêche télégraphique particulière)

CHICAGO, 10 juillet.—Un autre syndicat de capitalistes anglais a l'intention d'investir d'immenses capitaux dans une nouvelle entreprise et ont choisi cette ville comme base de leurs opérations. Les grands lacs qui entourent Chicago seront utilisés dans l'établissement d'une vaste voie par eau d'une continuité parfaite entre cette grande ville et les ports anglais. Les vaisseaux qui feront le service sur cette nouvelle voie de communication seront construits d'un certain tonnage, qui leur permettra de passer par les canaux et les écluses canadiens et de traverser ensuite l'Océan en toute sécurité.

L'établissement de cette nouvelle ligne maritime économisera énormement de frêt ; de plus, une foule de touristes malades éviteront de parcourir un millier de milles par voie ferrée pour se rendre aux différents ports de mer de l'Atlantique.

Le représentant du syndicat J. D. Fairfat, de Londres, qui est descendu à Leland Hôtel, reconnait que le but de son voyage est d'établir à Chicago, l'extrémité de sa voie océanienne. La société prendra le nom de : The Atlantic and Great Lakes Navigation and Trading Company (limited). Elle construira et mettra en route ses propres navires ; $5,000,000 ont déjà été souscrits.

Des contrats sont déjà signés avec les grandes maisons d'importations de Chicago de Milvankee et de Détroit, a ajouté M. Fairfax, d'après lesquels les patrons de ces importantes maisons s'engagent à envoyer leurs marchandises par cette nouvelle ligne océanique et à donner l'ordre formel à leurs représentants à l'étranger d'en faire autant.

"Rien d'étonnant à cela, a dit en terminant M. Fairfax, quand on remarquera que par notre ligne, aucun transfert de marchandises n'aura lieu. Notre flotte se composera au début de dix navires, jaugeant quinze cents tonnes et munis de réfrigérateurs pour la transportation des viandes conservées. Durant l'hiver, quand la navigation sur les lacs sera fermée, le point du départ de notre ligne américaine sera Port and, Me. La Compagnie espère commencer ses voyages, cette saison même. Si elle ne peut être prête, ce sera pour l'ouverture de la navigation, l'année prochaine.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 9 juillet.—Un terrible accident, qui a jeté l'émoi dans la paisible paroisse de Laprairie, a eu lieu ce matin à 7.15, sur le chemin de fer du Grand-Tronc. Comme le train de *Missina*, qui quitte Montréal à 6 heures a. m., passait à la traverse Lawson et St Constant, Melle Jane Milier revenait de traire les vaches, et portait au bras un seau rempli de lait.

Au moment où elle traversait la voie, le train arrivait à toute vitesse et mademoiselle Miller fut frappée en arrière de la tête et lancée à une distance de pas de 50 pieds.

Inutile d'ajouter que la mort a été instantanée. Personne ne peut s'expliquer comment l'accident est arrivé, car il paraît que tous les signaux qui doivent être donnés lorsqu'un train arrive à une traverse, ont été fidèlement observés.

Quelques-uns attribuent l'accident au fait qu'il y avait beaucoup de brouillard ce matin et que la défunte était que que peu troublée. On dit qu'elle a subi plusieurs mutilations.

Le coroner Jones s'est rendu à midi à Laprairie où une enquête a été instituée.

La défunte était la fille de M. Wm. Miller cultivateur du rang de la Tortue, paroisse de St-Constant. Elle était âgée de 30 ans.

Deux de soeurs de la défunte, qui demeurent à Montréal, se sont rendues à Laprairie par le bateau de midi.

—Un charretier du nom de Rivard est tombé en bas de sa voiture hier et s'est cassé un pied.

—Une fille de mauvaise vie du nom de Joséphine Charron est morte subitement hier dans une maison malfamée.

—C'est demain matin, à 7.15 heures, que les prisonniers William Robinson, W. Cooney et James Davis, récemment condamnés à la flagellation, recevront leurs premiers quinze coups de fouets pour assauts indécents

M. Vallée, le gouverneur de la prison, a ce matin ordonné que Davis soit conduit à l'infirmerie à cause de la faiblesse de sa santé. Davis qui est un gaillard de six pieds et bien bâti, souffre en ce moment d'une légère attaque d'inflammation de poumon ; il est probable que demain, il échappera à la flagellation à cause de son état de santé ; mais ce ne sera que partie remise.

Les deux autres individus sont en parfaite santé et ne semblent guère se soucier du chat à neuf queues.

Le nombre de personnes qui seront admises à assister à la flagellation sera des plus restreints. Il faudra être muni d'une carte signée par le député shérif, pour entrer à la prison.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 9 juillet.—Vers midi et demi hier, des personnes qui se tenaient près de la bâtisse de la douane à la jetée Louise furent attirées par des gémissements qui se faisaient entendre non loin de là.

Après que'ques moments de recherches on découvrit le corps d'un jeune homme du nom de Bernard, fils de M. Bernard, employé aux moulins Peters, pressé sous un yatch d'un poids énorme qui était tombé sur lui. Voici la théorie de cet horrible accident :

Le *Faucon*, le yatch en question, est placé depuis quelque temps dans le plan incliné situé à l'est de la bâtisse de la douane où il est tenu debout au moyen de deux tiges en fer qui lui servent de supports.

Le jeune Bernard en voulant s'amuser parvint à arracher un de ces supports et, conséquence naturelle, le yatch pencha, puis se coucha sur le côté.

Malheureusement, l'imprudent ne put se garer à temps et le yatch qui pèse plusieurs mille livres s'abattit sur lui, lui causant d'horribles blessures internes.

Dès qu'on constata l'accident, on s'empressa de relever le yatch, de retirer le jeune homme de son affreuse position et d'appeler l'ambulance. Les Drs Morin, Potvin et Turcotte se rendirent sur les lieux et donnèrent les premiers soins au malade. L'ambulance arriva queques secondes après et Bernard fut transporté à l'Hôtel-Dieu.

Le blessé avait la figure horriblement congestionnée, les yeux rougis et sortant des orbites, tandis que du sang mêlé d'une matière blanche s'échappait de sa bouche.

Le médecin a déclaré que Bernard était mortellement blessé. Il doit avoir la poitrine écrasée. Il ne porte aucune autre blessure extérieure.

Le Rev. M. Vaillancourt, vicaire à la Basilique, s'est rendu auprès du malade et lui a administré les sacrements pendant qu'il avait encore connaissance.

Lorsque l'ambulance est partie pour l'Hôtel-Dieu, le blessé était sans connaissance et s'agitait convulsivement sur sa couche.

Il a succombé à l'asphyxie, causée par la compression sur les poumons. Le médecin est d'opinion qu'il y a eu luxation de l'épine dorsale.

Il est mort vers deux heures, c'est à-dire une heure et demie après l'accident. Il y aura enquête du coroner.

—A son passage à Rome M. le principal de l'école Normale, M. l'abbé Rouleau a commandé chez Carneveli, architecte distingué de Rome, les portraits de Son Eminence le cardinal Taschereau et de sa Grandeur Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi. Les portraits sont arrivés à l'école Normale et font l'admiration de tout le monde.

—Son Eminence le cardinal Taschereau arrivera en cette ville demain. Sa dernière visite pastorale est à St Jean-Chrysostôme.

—Le fils de l'hon. juge Bourgeois, des Trois Rivières, doit entrer à la fin du mois de juillet, au noviciat des Jésuites, Sault-aux-Récollets.

—Mgr Gagnon et l'abbé Paradis, chapelain du couvent des Ursulines, sont partis pour Ottawa.

—L'hon. L. P. Pelletier a pris cette après midi, trois actions en dommage, l'une de $2,000 contre Jean-Baptiste Rouillard propriétaire du Sun, de Sorel, l'autre de $10,000 contre Siméon Lelièvre d'Ottawa et la troisième de $10,000 aussi contre l'honorable Horace Archambault de Montréal.

COURRIER DU JOUR

AUX JEUNES FILLES

Des jeunes filles bien recommandées et désirant apprendre la typographie pourront trouver de l'emploi en s'adressant à nos bureaux.

LES EFFETS DE L'ÉLECTRICITÉ

Le corps de Harris Smiler, l'un des assassins exécutés par l'électricité dans la prison de Sing Sing, a été rapporté à New-York.

Les restes de Smiler avaient été réclamés par sa veuve, la femme qu'il avait abandonnée pour épouser celle qu'il a assassinée ensuite. On a pu constater alors que le supplicié avait été affreusement brûlé aux deux points de contact avec l'appareil électrique. Les cheveux, sur le devant de la tête, les sourcils et les cils sont complètement brûlés. La partie supérieure du visage est labourée d'affreuses brûlures, et enfin au mollet gauche, où se trouvait attachée l'autre extrémité de l'appareil, il y a une brûlure beaucoup plus affreuse et beaucoup plus profonde que les autres, et allant, dit on, jusqu'à l'os.

Cette découverte a causé une certaine sensation, car lorsque la nouvelle loi a été discutée, avant son adoption, on avait affirmé que l'électricité ne laisserait aucune trace sur le corps des suppliciés, les Américains étant, en général, opposés à tout genre de supplice mutilant le corps. On raconte à ce propos que l'entrepreneur de pompes funèbres qui s'est chargé gratuitement de l'enterrement de Smiler se propose d'exposer le corps dans son établissement et de le montrer au public "moyennant un minime droit d'entrée". Il est douteux cependant que la police tolère une pareille exhibition, qui constituerait une violation de la nouvelle loi sur les exécutions capitales.

Quoi qu'il en soit, la découverte des brûlures de Smiler n'a pas peu contribué à augmenter les doutes émis déjà par une grande partie de la presse de New York sur le prétendu succès des exécutions électriques de Sing Sing. La conduite inqualifiable du directeur de la prison, M. William Brown, à l'égard des représentants de la presse soulève également les plus violentes protestations. Sous prétexte que la nouvelle loi interdit la publication du compte-rendu détaillé des exécutions, M. Brown aurait menacé de faire tirer sur les reporters qui s'approchaient trop près à son gré de la prison. L'EVENING WORLD fait remarquer à ce propos que cet article de la nouvelle loi est incompatible avec la constitution de l'Etat, et qu'en outre il est impossible de le faire respecter. Le MORNING ADVERTISER va plus loin ; il demande la mise en accusation de M. Brown pour avoir proféré des menaces de mort contre les journalistes et avoir barré la voie publique de sa propre autorité par des sentinelles armées de carabines à répétition.

ASSEMBLÉE DES LIBERAUX

L'assemblée tenue hier soir par les Libéraux d'Ottawa était assez nombreuse ; elle avait été convoquée dans la salle Bang. Vu l'absence du président, M. A. F. MacIntyre, l'Hon. E. H. Bronson, prit possession du fauteuil et M. Gordon Henderson remplit les fonctions de secrétaire. Il fut décidé de tenir la salle Bang ouverte jusqu'à la fin de la révision des listes des voteurs et de nommer un ou plusieurs commissaires qui s'y tiendraient le soir pour prendre les affidavits des personnes qui désireraient se faire inscrire sur les listes. Les Messieurs suivants furent nommés comme membres du Comité permanent, avec la faculté d'en augmenter le nombre, quand l'occasion s'en ferait sentir : N. Legault, Geo. Dalylish, J. Couillard, l'échevin J. K. Stewart, C. Murphy, T. McGuire, F. R. Lathford, J. M. Rattey, Dr Parnell, G. Rochester, F. H. Chrysler, A. W. Fraser, Stuart Henderson, D. Robertson J. L. Dowlin, W. H. Barry, J. Larkin, M. Starrs, Dr St Jean, H. Macdonald, Dr Savard, E. E. Lauzon, J. Leblanc, et l'échevin Bingham. Il a été décidé aussi de tenir ce soir, une assemblée générale de l'Association Libérale à la salle Bang.

—Un accident qui aurait pu être très sérieux est arrivé mercredi dernier l'après-midi à Mme MacGregor, la mère de M. Pierre MacGregor. Cette dame âgée, qui a dépassé sa 70me année, conduisait un cheval très vif, quand passant près d'un char électrique, celui ci effrayé par le bruit de la cloche du conducteur, prit le mors aux dents. La voiture fut brisée et la vieille dame jetée à terre. Elle a eu l'épaule sérieusement endommagée.

DECES

En cette ville, ce matin, à l'âge de 7 mois et 2 jours, Marie, Albina, Valida, enfant de Wilfrid Charbonneau

Les funérailles auront lieu demain après-midi à 1½hr.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 83 rue de l'Eglise pour se rendre à la Basilique et de là au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 9 JUILLET

M. Girouard présente un rapport du Comité des Privilèges et Elections demandant permission de siéger pendant les séances de la chambre des Communes. Accordé.

Sur proposition de M. Tupper la Chambre adopte les amendements faits par le Sénat au bill concernant les commis-aires du hâvre de Montréal. Ces amendements donnent permission à la commission d'emprunter la somme d'un million de piastres pour améliorations dans le Hâvre.

Sur proposition de M. Foster la Chambre adopte la résolution suivante : Qu'il est expédient l'autoriser le Gouverneur en Conseil à vendre à la cité de Saint-Jean, N.-B., pour la somme de quarante mille piastres, le chemin de fer de embranchement sur Carleton

M. Dewdney propose la deuxième lecture du bill concernant la Compagnie de chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson.

Vu que le bill n'est pas encore imprimé en français, M. Laurier demande que la discussion soit ajournée. Adopté.

M. Desjardins reprend le débat sur la motion de M. Foster et l'amendement de Sir Cartwright. M. Desjardins parle des contradictions des libéraux qu'il dit n'être pas fixés sur aucune politique définie. Il dit que les libéraux sont tous autant que les conservateurs responsables de la dette publique. Ils ont voté pour la Confédération, l'Intercolonial, les Canaux, etc. Il défie M. Laurier d'adopter carrément le drapeau du libre-échange et dit que la moitié de son parti l'abandonnerait s'il le faisait, car plusieurs sont protectionnistes. Le seul argument des libéraux en faveur de la Réciprocité illimitée est que le Canada est voisin des Etats Unis. Mais dit-il l'Espagne est voisine de la France et ces deux pays prospèrent bien sans réciprocité illimitée. Il en est ainsi entre la Prusse et la Russie ; l'Autriche et l'Italie et autres pays d'Europe qui sont pourtant voisins et vivent bien sans réciprocité illimitée. M. Desjardins demande ensuite aux libéraux comment ils combleraient le déficit dans le revenu si les droits de douane étaient abolis, et dit que leur réciprocité illimitée avec les Etats Unis signifierait tout simplement une protection continentale de 60 pour cent.

A six heures la séance est levée.

SÉANCE DU SOIR

M. Desjardins continue son discours et le termine en proposant un sous-amendement à l'amendement de Sir Richard Cartwright. Ce sous amendement approuve la politique fiscale du gouvernement, les subventions aux chemins de fer, la prudente administration des finances, la réduction des taxes, et déclare que tout en approuvant ces principes généraux de réciprocité, cette chambre refuse d'adopter une politique différentielle à l'égard de l'Angleterre.

M. Laurier dit que la proposition de ce sous amendement à l'heure actuelle est une violation directe de l'entente qui est intervenue entre le ministre des finances et sir Richard Cartwright lorsque celui ci a consenti à retirer son amendement le 23 juin dernier, seulement afin de ne pas retarder la mise en force des changements dans le tarif. Si Sir Richard avait insisté alors pour soumettre son amendement, les règles de la Chambre empêchait tout autre sous-amendement, et il demande au ministre des finances de tenir la parole qu'il avait donnée alors.

M. Foster répond qu'il n'y a aucune violation de parole de la part du gouvernement. Il n'est intervenu aucun arrangement particulier entre lui et Sir Richard Cartwright à part ce qui a été convenu à haute voix dans la Chambre et c'est consigné dans le Hansard. L'opposition ne peut pas se plaindre que le gouvernement la prive d'un seul de ses privilèges par le sous-amendement de M. Desjardins. La discussion peut se faire aussi complète et aussi entière sur ce sous-amendement que sur celui de Sir Richard.

Sir Richard Cartwright dit qu'il n'a consenti à retirer l'autre jour l'amendement auquel il était impossible d'après les usages de la chambre de proposer alors de sous amendement, qu'avec l'entente que lorsque les résolutions sur le tarif seraient adoptées, son amandement serait remis dans la même position.

Sir John Thompson dit le débat qui a eu lieu lorsque l'amendement de Sir Richard a été retiré, et dit qu'il n'y a rien dans ce débat qui montre un engagement ou une entente d'après laquelle il ne serait pas possible, lorsque le débat serait repris sur la deuxième lecture des résolutions et sur l'amendement de Sir Charles, de proposer un sous-amendement.

MM. Mills, Bowell, Davies, Edgar, Curran, Tisdale, Casey et O'Brien continuent et terminent la discussion sur ce sujet.

M. Stairs d'Halifax, prononce ensuite un discours sur la politique générale du gouvernement et les deux amendements soumis à la chambre.

M. Ouimet demande au gouvernement de faire retirer le sous amendement pour ne pas briser l'harmonie qui doit exister entre les deux partis.

Sir Hector Langevin accepte cette suggestion et le sous-amendement est retiré.

A 1.15 hr. la séance est ajournée.

LES BIJOUX EN QUESTION

Voici un détail du compte des bijoux achetés chez Birks et qui ont été présentés à M. Perley :

235 rue St. Jacques 235—Montréal Jan. 26, 1887—Achetés de Henry Birks & Co.—Jan. 26 :

To 1 case silver fruit knives and forks	$120 00
1 doz. silver tea spoons	19 00
½ doz. silver dessert spoons	17 50
½ doz. silver table spoons	26 50
½ doz. silver dessert forks	18 50
1 silver butter knife	4 00
1 mustard spoon	1 65
1 sugar spoon	2 95
1 pair Salt Cellars	2 35
1 sugar ladle	4 35
1 cream ladle	3 35
1 ice cream service	10 75
1 fruit spoon	11 35
6 napkin rings	24 70
1 fruit bowl & spoon	59 00
1 soup ladle	41 00
1 brush and comb	28 00
1 water sett	55 00
1 diamond bar pin	245 00
1 pair diamond ear rings	593 60
1 saphire and diamond bracelet	170 00
1 diamond ring	367 50
1 do do	92 50
1 do stud	167 00
Total	$2110 55
Discount	225 55
Balance	$1885 00

NOUVELLES LOCALES

—L'échevin Sarim a de nouveau donné généreusement une quantité de fleurs pour remplir les parterres des terrains de l'Exposition.

—On continue sur une vaste échelle l'empoisonnement des chiens qui rôdent dans la ville. Mercredi dernier, au coin des rues Nepean et O'Connor, on en a trouvé deux qui avaient été empoisonnés.

—Des dispositions ont été prises pour agrandir le bâtiment dont les exposants se servent sur les terrains de l'Exposition ; depuis plusieurs années, il était devenu bien trop petit. M. Dawson a été nommé pour surveiller les nouveaux travaux d'agrandissement.

—Le juge Street présidera les Assises d'Automne dans cette ville ; elles commenceront à siéger le 14 septembre.

—M. James McCullough est tombé mercredi soir, du haut de la falaise de Lover's Walk. Il en a été quitte pour une violente secousse.

—Thomas Fournier, âgé de 22 ans, de North Wakefield, qui travaillait sur le chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, s'est tué hier matin. Il travaillait sur une levée, qui tout à coup s'affaissa et s'écroula. Il fut trouvé mort et enterré parmi les débris.

—Devant la cour de Police hier J. K. Glen du quartier du Marché By, était accusé d'avoir établi une construction nouvelle sur ses prémisses, contrairement au Règlement de la Ville. M. W. W. Ward l'a défendu, et a demandé que la cause fut remise à mardi prochain, ce que la Cour accorda.

CHEMIN DE FER DU CANADA PACIFIQUE

Encore une autre excursion populaire a Montreal et Quebec, via le chemin de fer Canadien Pacifique, jeudi le 16 juillet 1891. A Montreal, aller et retour, deux jours, $2.50. A Quebec, aller et retour, $3.50, par chemin de fer, tickets valables pour cinq jours. Tickets aller et retour a Quebec, par la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario : de Montreal, $5.75. Pour les billets et les informations s'adresser au bureau du C. P. R., 42 rue Sparks.

--ALLEZ--

Dans l'ancien et bien connu Studio de Photographie de

JARVIS,
141 RUE SPARKS
PRÈS DE LA RUE O'CONNOR.

Pour les meilleures Photographies en tous genres.

DISTRIBUTION DE PRIX.

Venant de recevoir un choix de très jolis Livres d'Histoires, et autres articles propres à être donnés comme récompense aux examens, je prends la liberté de venir inviter MM. les Commissaires d'Ecoles, les Instituteurs et Institutrices qui désirent donner des Prix aux élèves à venir examiner ces articles, convaincu que je puis leur donner bonne satisfaction.

P. C. Guillaume, Libraire
COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Au Magasin du Bon Marche

Pour Montres, Horloges, Bijouteries et Angenteries.

Huiliers pour..	$2.75 et $3.00	en montant
Marinadiers...	1.25 et 1.50	"
Beurriers.....	2.00 et 2.50	"
Bagues en or pour Dames	2.00	"

Aussi un grand choix d'épinglettes et de bracelets pour 25 cts. valant 50 cts, etc., etc.

Nous faisons une spécialité du reparage des montres et de la bijouterie. Nos prix sont très modérés Une visite est sollicitée.

Jos. E. Tremblay & CIE.
113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY
100 Rue Rideau 100
Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.
OUVRAGE GARANTI
Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.
L. BELANGER Gérant.
Téléphone No 577.
Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

A LOUER :—Trois maisons au coin des rues Cathcart et King. Nouvellement construites et munies des commodités les plus modernes. Loyer raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à John Gunn No 262 rue Cathcart.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LANDRY & THOMPSON,
Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux.
DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET
Voitures de plaisir couvertes et ouvertes
Résidence : 307 rue Rideau.
Commandes reçues aux No 157 rue Sparks
OTTAWA.

Le secret de mon bonheur, c'est que je me sers de
Wolff's ACME Blacking
et que j'ai des bottines IMPERMEABLES brillamment vernies et sans peine.
PIK-RON
Peindra les meubles vieux et neufs
Peindra le verre et la porcelaine
Peindra la ferblanterie
Peindra vos vieux paniers
Peindra la voiture du bebe
Vendu partout.
OLMSTED & CIE, Agents Généraux pour le Canada, 138 rue King O., Toronto, Ont.

PRIX DES MARCHES
OTTAWA

Les prix des marchés sont obtenus avec soin par notre rédacteur commercial sur le MARCHE BY.

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre report des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleurs renseignements.

MARCHE DE DETAIL

	$ cts	$ cts
FOIN		
Foin No. 1 la tonne	9 00 à	12,00
Foin No. 2 la tonne	8 00 à	9,00
Foin pressé la tonne	10 00 à	12,00
PEAUX		
Peaux vertes No. 1	3 50 à	4 00
" " No. 2	0 00 à	3 00
" " No. 3	0 00 à	2 00
Suif fondu la livre	0 09 à	0 10
VIANDES		
Bœuf par 100 livres	6 50 à	7 50
Mouton	0 06 à	0 09
Veau	0 05 à	0 10
Porc par 100 livres	6 50 à	7 50
Saindoux	0 10 à	0 11
PRODUITS DE LA FERME		
Beurre frais, pain	0 25 à	0 30
Beurre frais, crêmeries	0 20 à	0 25
Beurre en tinette	0 20 à	0 25
Oeufs frais, la douz.	0 12 à	0 14
Fromage	0 11 à	0 15
GRAINS		
Du Canada		
Blé Manitoba No. 1	0 95 à	1 00
No. 2	0 90 à	0 95
Blé du Canada No. 1 *frosted*	0 00 à	0 00
Pois, par minot	0 00 à	0 65
Avoine, " "	0 00 à	0 58
Seigle, " "	0 60 à	0 70
Orge, " "	0 50 à	0 60
GRAINS ET FARINES		
Patente	6 00 à	6 25